

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

Mme Florentina AFTEMI

Le terrain concerné est situé

Rue du Bois Blanc 1/2a/17/18 à 7900 Leuze-en-Hainaut - cadastré 01 A 425e

Le projet consiste en

Transformation et extension d'un immeuble composé de 19 logements en 17 logements

Publicité en vertu de l'article D.IV.41 et R.IV.40-1 §1^{er} 7° du CODT - renvoyant au décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le projet implique une dérogation du Guide Régional d'Urbanisme en ce qui concerne l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite ;

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

Toiture plate - Matériaux (enduit / bardage bois + synthétique gris / toiture / garde-corps) - Hauteur du mur gouttereau

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous de 8h00 à 12h00 les mardi, jeudi et vendredi ;

Sans rendez-vous le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut. Prendre rendez-vous soit par mail : urbanisme@leuze-en-hainaut.be soit par téléphone au 069/59.02.69 ou 069/59.02.51

Affichage le 16/06/2026

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 22/06/2026 au 21/08/2026**

(Suspension des enquêtes publiques du 16 juillet au 15 août 2025)

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général,
R. Bral

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie